

■ **Ecole Agora SA**, à Lausanne, rue de Bourg 1, c/o Etude François Besse. Nouvelle société anonyme. Statuts: 12 décembre 2003. But: toute activité commerciale et de service en matière d'enseignement et de traduction; exploitation d'une école de langues, de tourisme, de commerce et d'informatique. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Lefebvre Jean-François, de France, à Saint-Julien-en-Genevois (France), président avec signature individuelle, Ayer Nicolas, de Lausanne, à Lausanne, et Besse François, de Sainte-Croix, à Pully, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: FGC Finance, Gestion & Conseils SA, à Crissier. Journal no 12514 du 31.12.2003 (02061776 / CH-550.1.037.447-8)